



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la protection
de la population et des sports DDPS

Armée suisse

Base logistique de l'armée BLA

Nouvelle distribution et échange:

L'ESSENTIEL EN UN CLIN D'ŒIL

Quand les comprimés d'iode seront-ils distribués?

La distribution aux quelque 4,9 millions de personnes résidant dans la zone de distribution aura lieu entre fin octobre et début décembre 2014. Les comprimés seront distribués aux entreprises et structures publiques au cours du premier trimestre 2015.

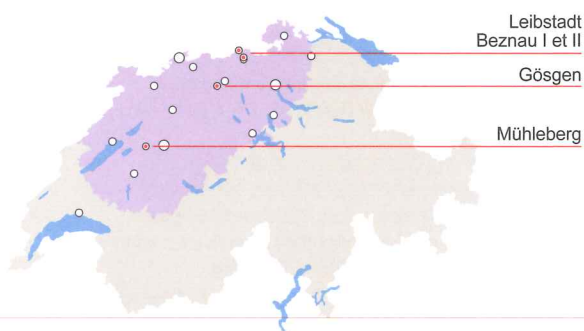
A qui les comprimés d'iode seront-ils distribués?

Des comprimés d'iode seront distribués à tous les ménages résidant dans un rayon de 50 kilomètres autour des centrales nucléaires suisses. Les boîtes de comprimés seront distribuées par courrier postal. Chaque adulte et chaque enfant recevra une boîte contenant 2 x 6 comprimés. Chaque membre du ménage recevra une boîte qui lui sera personnellement adressée, mais les livraisons peuvent ne pas toutes arriver le même jour.

Par ailleurs, les comprimés seront distribués à toutes les entreprises et structures publiques (écoles, structures d'accueil collectif de jour, hôpitaux et administrations) au cours du premier trimestre 2015. La quantité livrée correspondra à la taille de chaque organisation ou au nombre de collaborateurs, élèves, visiteurs, patients. Les emballages doivent être entreposés tels quels; ils ne peuvent être ouverts et leur contenu distribué aux personnes présentes sur place qu'en cas d'urgence et sur ordre des autorités.

Chaque emballage contient deux fois plus de comprimés que nécessaire pour une personne en cas d'incident. Cette surdotation doit permettre une aide directe au voisinage si nécessaire.

Zone de distribution 2014



Vous n'avez pas reçu de comprimés d'iode?

Les personnes résidant dans la zone de distribution qui n'auront pas reçu de comprimés d'iode entre fin octobre et début décembre 2014 pourront se procurer un bulletin de délivrance auprès de leur autorité communale. Elles pourront ensuite retirer gratuitement les iodure de potassium 65 AApot comprimés dans toute pharmacie ou droguerie. Il est également possible d'acheter à tout moment des comprimés d'iode supplémentaires dans les pharmacies ou drogueries au prix de CHF 5.-.

De plus amples informations et d'autres documents peuvent être téléchargés à l'adresse: www.kaliumiodid.ch/fr

Iodure de potassium 65 AApot comprimés



Restitution des anciens comprimés d'iode

Les comprimés d'iode qui avaient été distribués en 2004 dans un rayon de 20 kilomètres autour des centrales nucléaires suisses (emballage rouge) seront échangés parallèlement à la nouvelle distribution. La date de péremption de ces comprimés approche et ils peuvent être restitués dans toute pharmacie ou droguerie en vue de leur élimination correcte après réception des nouveaux comprimés (emballage violet).

Distribution aux nouveaux habitants

Les autorités de la commune dans laquelle des personnes emménageront après la nouvelle distribution de comprimés remettront un bulletin de délivrance à chaque personne enregistrée ainsi qu'une notice d'information par ménage. Selon l'ordonnance sur les comprimés d'iode, les autorités communales sont tenues de remettre des bulletins de délivrance aux nouveaux habitants. **Important:** pour des raisons logistiques, les 1300 communes situées dans la zone de distribution fourniront les adresses actuelles de toutes les habitantes et de tous les habitants jusqu'au 10 octobre 2014 au Service d'approvisionnement en iodure de potassium. Les personnes qui emménageront dans les communes après cette date ne seront plus prises en compte pour la nouvelle distribution qui aura lieu entre fin octobre et début décembre 2014. C'est pourquoi les autorités communales commenceront à distribuer les bulletins de délivrance ainsi que la notice d'information correspondante aux nouveaux habitants dès le 10 octobre 2014.

Comment la population résidant dans la zone de distribution est-elle informée?

La population résidant dans la zone de distribution est informée de façon complète avant la nouvelle distribution:

- Peu de temps avant la nouvelle distribution, tous les ménages concernés recevront une notice d'information qui les renseignera sur la distribution et fournira d'autres sources d'information.
- En parallèle, la nouvelle distribution imminente fait l'objet d'une vaste campagne de communication dans les médias.
- Chaque boîte de comprimés d'iode destinée à être distribuée contient, outre la notice d'emballage médicale, une notice d'information en huit langues: allemand, français, italien, anglais, portugais, serbe, turc et albanais. Celle-ci peut être téléchargée sur le site Internet.
- Des informations complètes et compréhensibles du grand public sont disponibles sur www.kaliumiodid.ch/fr. Il est également possible d'y consulter les réponses aux questions les plus fréquemment posées par la population.
- Une hotline est à la disposition de la population pour toute question du 27 octobre au 5 décembre.
- Toutes les entreprises et structures publiques concernées recevront un courrier avant la distribution au premier trimestre 2015. Celui-ci contiendra des informations complètes sur la distribution, le stockage et l'utilisation des comprimés en cas d'incident majeur.